



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commission nationale consultative des gens du voyage

Question écrite n° 66359

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rôle de la Commission nationale consultative des gens du voyage créée le 27 août 1999 afin d'étudier les problèmes spécifiques que connaissent les gens du voyage et de faire des propositions en vue d'améliorer leur insertion dans la communauté nationale. Aussi, il lui demande de lui communiquer le ou les rapports qu'elle a déjà rédigés retraçant le bilan de ses travaux et propositions et établissant un recensement des expériences innovantes contribuant à une meilleure intégration des gens du voyage.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66359

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 septembre 2001, page 5418